

# FACE AUX 1000 SUPPRESSIONS D'EMPLOI DANS LES ÉCOLES, COLLEGES ET LYCÉES DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

**RASSEMBLEMENT MARDI 10 OCTOBRE À 10H  
DEVANT LA PRÉFECTURE DE BOBIGNY**

En audience d'établissement le 15 septembre, le service des ressources humaines du rectorat de Créteil a annoncé la suppression de 2000 CUI sur l'ensemble de l'académie. Sur ces 2000 CUI, 1000 seraient transformés en CDD tandis que 1000 autres seraient purement et simplement supprimés. Ce sont ainsi 1000 postes nets - AED, AVS, agent-es administratif-ves et aides à la direction pour les écoles - qui risquent de disparaître. Quant au passage en CDD, seul le rectorat ose encore dire que c'est une sortie de la précarité.

## Une dégradation importante du service public d'éducation à Créteil

Les contrats aidés institutionnalisent la précarité : temps partiels imposés, salaires de misères, formations en trompe l'oeil qui ne permettent pas le retour à l'emploi. Ils renforcent en outre les inégalités de genre, les femmes étant les premières concernées par les contrats précaires.

Pour autant, leur suppression pure et simple ne résout rien. Les travailleur-ses restent dans la précarité, tandis que les conditions de travail et d'apprentissage du service public d'éducation se dégradent : 1000 postes supprimés à Créteil, ce sont autant de personnels en moins pour les écoles, collèges, lycées de l'académie.

## Une attaque de plus contre les travailleur-ses du public et du privé

Cette mesure n'est que la déclinaison du vaste plan de suppression de 150 000 contrats aidés décidé par le gouvernement en cette rentrée. Elle s'inscrit dans la vaste offensive libérale contre les travailleur-ses du public (gel du point d'indice, augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence) comme du privé (loi travail 2).

### Contre la fin des contrats aidés, Sud éducation 93 revendique :

- la création de postes à hauteur des besoins,
- la titularisation sans condition de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires (CAE-CUI, CDD), en contrats aidés ou non.

### Face aux attaques contre le public et le privé, Sud éducation 93 appelle :

- à se réunir en assemblée générale pour construire la mobilisation,
- à faire grève sur les journées de mobilisation contre la loi travail,
- à construire l'unité entre le public et le privé sur les mobilisations à venir.

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**éducation**  
**Sud 93**